Famille : Protéger ses accès

Fiche 4 - Utiliser un gestionnaire de mots de passe

Mieux organiser et protéger ses accès

1 Pourquoi cette fiche est utile

- Un gestionnaire aide à créer et stocker des mots de passe solides.
- Il évite la réutilisation des mêmes mots de passe.
- Il facilite l’usage quotidien sans multiplier les oublis.

2 Ce qu’il faut savoir

- Un gestionnaire de mots de passe conserve vos accès dans un coffre-fort numérique.
- Il peut générer des mots de passe robustes.
- Il demande un mot de passe principal solide.
- Il doit être choisi avec sérieux et utilisé avec précaution.

3 Signaux d’alerte

- Carnet papier ou fichier non protégé contenant tous les mots de passe.
- Même mot de passe réutilisé par facilité.
- Oublis fréquents des accès.
- Coffre-fort partagé sans contrôle.

4 Erreurs à éviter

- Choisir un mot de passe principal faible.
- Laisser la session ouverte sur un poste partagé.
- Stocker ses accès en clair dans les notes du téléphone.
- Ne pas sauvegarder les informations de récupération.

Bon réflexe : Un bon gestionnaire aide à sécuriser les comptes sans tout mémoriser.

Famille : Protéger ses accès

Fiche 4 - Utiliser un gestionnaire de mots de passe

Les bons gestes à appliquer

1 Les bons réflexes immédiats

- Choisissez un gestionnaire reconnu.
- Créez un mot de passe principal long et unique.
- Importez d’abord les comptes les plus importants.
- Utilisez le générateur pour créer des mots de passe forts.
- Enregistrez les options de récupération en lieu sûr.

2 Si l’erreur a déjà été commise

- Changez le mot de passe principal si vous suspectez un risque.
- Déconnectez les appareils qui ne vous appartiennent pas.
- Vérifiez les réglages de synchronisation et de sécurité.
- Mettez à jour les comptes les plus sensibles.
- Contactez l’assistance du service si nécessaire.

3 Mémo express

- Un coffre-fort numérique remplace les listes en clair.
- Le mot de passe principal doit être très robuste.
- Commencez par vos comptes essentiels.

4 Pour aller plus loin

- cnil.fr
- cybermalveillance.gouv.fr
- anssi.gouv.fr